

“ ALURED CLARKE.

“ **G**EOURGE Trois, par la Grace de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, Défenseur de la Foi, &c. A Notre Fidèle et Affectionné Sujet *William Smith* le Jeune, Ecuier, SALUT. Aiant le pouvoir, par et de l'avis et consentement du Conseil Législatif et Assemblée de Notre dite Province du Bas-Canada, de faire des Loix pour la Paix, le Bonheur et le bon Gouvernement d'icelle, conformément au Statut de puis peu fait et pourvu en tel cas. Sachez donc, que nous reposant sur votre Loyauté, Capacité et Intégrité, Nous vous avons nommé, constitué et appointé Vous, le dit *William Smith*, et par ces présentes, Nous vous nommons, constituons et appointons à l'Office et Place de Greffier du dit Conseil Législatif, pour remplir tous et chacun des devoirs qui y appartiennent, pour avoir et tenir le dit Office et Place par vous, ou votre, ou vos députés suffisans, pour et pendant Notre plaisir, et votre résidence actuelle dans Notre dite Province, ensemble avec tous les droits, pouvoirs, autorités, profits et émolumens, qui appartiennent, ou qui doivent appartenir de droit au dit Office et Place de Greffier du dit Conseil Législatif. En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et y apposer le Grand Sceau de Notre dite Province. TEMOIN notre Fidèle et Bien aimé ALURED CLARKE, Ecuier, Notre Lieutenant Gouverneur et Commandant en Chef de Notre dite Province du Bas-Canada, et Major Général Commandant Nos Troupes dans l'Amérique Septentrionale, &c. &c. &c. A Notre Château Saint Louis dans Notre Cité de *Québec*, et Province ci-dessus nommée, le Quinzième Jour de Décembre dans l'Année de Notre Seigneur, Mil sept cent quatre vingt douze, et dans la Trente-Troisième de Notre Règne.

“ A. C.”

“ GEO : POWNALL Sec^o.

“ ENDOSSEMENT.”

“ FIAT.”

“ Enregistré dans l'Office des Enregistrements à *Québec*, le 15^{me}. Jour de Décembre 1792. dans le premier Régistre des Lettres Patentes et Commissions.

“ GEO : POWNALL, Sec^o. et G. A.”

C

“ Je